



BP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Principe 1 : Vous devez être titulaire du CAP d'esthétique et justifier de deux années d'expérience professionnelle au moment des examens.

Principe 2 : Les candidats non titulaires du CAP d'esthétique devront avoir cinq années d'expérience en entreprise avec certificat de travail à l'appui lors de la présentation aux examens.

La formation comprend 1008 heures de cours réparties sur deux ans.
L'école présentera l'élève aux épreuves d'enseignement du BP.

1) Cycle de préparation aux épreuves de technologie et pratique :

Durée : 1 008 heures sur deux ans – soit 504 heures la première année et 504 heures la deuxième année

Organisation

2010 - 2011 : 36 mercredis de 7 heures et 36 jeudis de 7 heures (du 08/09/10)
2011 - 2012 : 36 mercredis de 7 heures et 36 jeudis de 7 heures

Année 2010/2011

→ **Jeudi :**

. EOM : 3 heures (de 9h à 12h)
. Ventes 4 heures (de 13h 30 à 15h 30)

→ **Mercredi :**

. Sciences appliquées : 4 heures (de 9h à 12h et 13h30 à 17h 30)
(législation & physique chimie)

Année 2011/2012

→ **Jeudi :**

. Dessin : 3 heures (de 9h à 12h)
. Gestion : 2 heures (de 13h 30 à 15h20)
. Gestion : 2 heures (de 15h30 à 17h30)

→ **Mercredi :**

. Pratique : 1 heures 50 (de 9h à 10h25)
. Techno : 1 heures 50 (de 10h30 à 12h)
. Pratique Ventes: 4 heures (de 13h30 à 17h30)



2) Conditions d'admission :

Tous les candidats devront avoir 18 ans révolus lors de la présentation aux examens. Il sera demandé de présenter une copie du diplôme du CAP lors de l'inscription.

Élèves étrangères :

Ne seront acceptées au sein de notre centre que les titulaires d'un permis de travail en cours de validité pour l'année scolaire.

3) Date des inscriptions : **Session de septembre 2010** :

- Inscription durant toute l'année scolaire précédente
- Après la rentrée scolaire les inscriptions pourront être acceptées jusqu'au 26 octobre, date de clôture des inscriptions auprès des académies de la région parisienne.

4) Coût de la formation :

La formation est prise en charge par l'OPCA de votre employeur. Il sera nécessaire de s'assurer que cet OPCA finance les BP en contrat de Professionnalisation.

L'OPCA prend en charge l'enseignement théorique et pratique, les produits et accessoires mis à disposition des élèves tout au long de l'année scolaire.

Le prix s'entend hors petit matériel professionnel obligatoire pour passer le BP et étant à la charge de l'élève. Il peut être fourni par l'école au tarif en vigueur lors de la rentrée scolaire.

PASSAGE DU DIPLOME EN FORME PROGRESSIVE

Centre d'Études de Recherche et de Formation



PROGRAMME BP ESTHETIQUE PARFUMERIE

E1 Soins Esthétiques (coefficient 7)

Techniques manuelles esthétiques
Emploi des appareils
Manucurie, beauté des mains et des pieds
Drainage Lymphatique, Modelage Californien, Digitopression, Modelage raffermissant, modelage tonifiant, soins amincissants et enveloppement

E2 Maquillages (coefficient 3)

E3 Conseil – Vente – Actions promotionnelles (coefficient 4)

- E3 A Suivi de clientèle et animation
- E3 B Arts appliqués à la profession

E4 Sciences et Technologie (coefficient 8)

Technologie des appareils des instruments et des locaux professionnels
Cosmétologie
Législation professionnelle

E5 Gestion de l'entreprise (coefficient 4)

Gestion et management de l'entreprise

E6 Expression Française et ouverture sur le monde (coefficient 3)

Enseignement complémentaire durant la scolarité

Diplôme Sauveteur Secouriste du Travail
Prothésie ongulaire
Maquillage artistique

Épreuve facultative de langue vivante étrangère orale

Centre d'Études de Recherche et de Formation